



Cabourg-Dozulé

■ NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Le dispositif « Cliiink » encourage au tri du verre et récompense l'utilisateur

C'est une nouveauté dans le Grand Ouest. Le dispositif « Cliiink », destiné à inciter à trier son verre tout en récompensant l'usager, débarque sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

Déposer ses verres aux points de collecte et gagner des points et des cadeaux... Voilà le principe du dispositif « Cliiink » qui vient de voir le jour à Dives-sur-Mer et qui va peu à peu se développer sur l'ensemble du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. L'objectif : inciter les gens à trier le verre. « Nos équipes collectent 1 419 tonnes de verre par an dans les points de dépôt, mais nous avons constaté que beaucoup de verre était encore laissé dans les sacs d'ordure ménagère » précise Olivier Paz, président de NCPA. Plus de 600 tonnes pour être précis, ce qui coûte à la communauté de communes près de 52 000 € en incinération. Et la sensibilisation semble arriver au bout de ses possibilités, « nous avons épuisé l'incitation à faire le tri du verre, il nous faut désormais chercher des leviers autres ».

La réponse : « Cliiink ». Un dispositif pour encourager au tri et au recyclage du verre, créé par une start-up, « Terradona ». Le principe ? Une application à télécharger sur son smartphone (ou une carte à retirer à Normandie Cabourg Pays d'Auge), une colerette connectée avec un flashcode à détecter sur le conteneur, « et à chaque dépôt d'une bouteille ou d'un bocal en verre, un point est gagné par l'utilisateur » précise Mathieu

Oliveri, fondateur de l'entreprise Terradona. En cas d'erreur de tri (une bouteille en plastique par exemple), un indicateur rouge se déclenche.

Réinventer la consigne

« L'idée est de réinventer la consigne avec un système de bornes intelligentes qui fidélisent les utilisateurs et les récompense » résume Olivier Paz. Récolter des points, c'est bien, mais pour quoi faire ? « Disposer de réductions et de bons d'achats chez des commerçants, nous avons une trentaine de partenaires locaux et des enseignes nationales actuellement » note Mathieu Oliveri, « cela permet dans le même temps de dynamiser l'économie des centres-villes, des villages ».

D'ici la fin du mois de novembre, 110 points de collecte répartis dans les 39 communes du territoire seront équipés du dispositif. Olivier Paz en convient, « améliorer les performances de tri du verre, diminuer le poids des ordures ménagères, c'est faire des économies ». Le coût de location et de maintenance du dispositif Cliiink est de 48 000 € par an sur cinq ans. La moitié est prise en charge par le Syvedac (syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers de l'agglomération caennaise), 25 000 € étant



Un simple smartphone et l'application « Cliiink » (ou une carte Cliiink) et un flashcode à détecter suffisent pour collecter des points.

à la charge de NCPA. « L'économie rejoint l'écologie ! »
Nicolas MOUCHEL

PRATIQUE

Télécharger l'application Cliiink ou retirer une carte spéciale auprès des services de la communauté de communes. Renseignements sur www.cliiink.com

Une première dans le Grand Ouest

Le dispositif « Cliiink » n'en est qu'au début de son déploiement, « après cinq ans de recherche et de développement, 18 mois de tests dans la métropole d'Aix/Marseille » note Mathieu Oliveri. Normandie Cabourg Pays d'Auge est la première collectivité du Grand Ouest et la 4^e en France après Monaco,

Grasse et Lens-Liévin à se doter de cette innovation. Le concepteur ne compte pas en rester là. « Nous visons l'ensemble du territoire, puis l'international. Et pourquoi pas décliner le principe pour les déchets plastiques » annonce-t-il.



Olivier Paz, président de NCPA, espère avec ce dispositif réduire les tonnages de verre dans les ordures ménagères.